



MATERIEL FINANCE
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 15 Septembre 2020

Comité Technique National sur les NOUVELLES ORGANISATIONS À LA DISTRI du 14 septembre

LA CGT QUITTE LA SÉANCE ET APPELLE LES AGENTS À AGIR !

Le 14 septembre 2020 a eu lieu un énième comité technique national ayant pour ordre du jour UNE NOUVELLE ORGANISATION dite « TRANSITOIRE » par La Poste, en PPDC et PDC.

La CGT après avoir lu une déclaration préalable a décidé de quitter ce simulacre de dialogue social.

POURQUOI

Car aucune des revendications, propositions des postières, des postiers, de la CGT n'a été entendue. C'est un dialogue de sourds, UNE MASCARADE ! Pire, partout La Poste bafoue les règles de la négociation collective et n'a que faire des règles élémentaires de démocratie et de consultation des agents. Les organisations syndicales ne sont pas écoutées. Au lieu de reconnaître l'engagement des postières et des postiers pendant le confinement, LA DIRECTION DE LA POSTE A DÉCIDÉ AU CONTRAIRE D'ALLER PLUS VITE ET PLUS LOIN DANS LES RÉORGANISATIONS ET LA DÉGRADATION DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL. **HONTEUX !!!**

Sans l'intervention de la CGT et la mobilisation des personnels un peu partout sur le territoire, le vote aurait été tout autre. A ce CTN, la CGT a pris ses responsabilités et les autres organisations syndicales lui ont emboîté le pas en votant à l'unanimité contre ce projet. Un deuxième CTN aura lieu le 23 septembre 2020.

Seule la mobilisation des agents permettra d'obtenir des avancées et empêchera que La Poste persiste dans ses décisions unilatérales, anti-démocratiques. Partout mettons en débat dans les services la perspective d'une lutte de tous les postiers du pays.

DORES ET DÉJÀ, LA CGT LES INVITE À AGIR COLLECTIVEMENT LE 17 SEPTEMBRE ET À DÉCIDER DES INITIATIVES LE 28 SEPTEMBRE, DATE OÙ LA POSTE ENVISAGE DE PASSER CES ORGANISATIONS EN FORCE

Sur chaque lieu du travail, la CGT propose aux postières et aux postiers de débattre de l'organisation, du contenu, du sens et de la finalité de leur travail afin de peser sur les décisions de l'entreprise, de défendre ses droits et d'en gagner de nouveaux. **Ne laissez pas les autres décider pour vous !**

La CGT continue d'exiger :

-> En matière d'emploi :

la création d'emplois stables et qualifiés, le comblement de tous les postes vacants, le remplacement des départs à la retraite, la création de positions de travail par l'embauche de tous les intérimaires, CDD et précaires qui le souhaitent. Des volants de remplacement à 25% des effectifs, la création de tournées supplémentaires. Un statut du travail salarié et une véritable sécurité sociale professionnelle.

-> En matière de salaire et pouvoir d'achat :

l'augmentation des salaires, le dégel du point d'indice. Suite à l'accord de 2018, la mise en place immédiate des grilles de la Fonction Publique, il est inadmissible que les postiers fonctionnaires soient toujours les fonctionnaires de l'État les plus mal payés. La prise en compte de la surcotisation pour les agents acceptant de prendre le TPAS. Le 13ème mois, le repyramidage des classifications à partir d'un salaire d'embauche à 1800€ brut, l'égalité salariale et des droits entre les différents statuts, à travail égal salaire égal, l'intégration de toutes les primes dans le salaire, l'indemnité de restauration journalière de 15€, la prise en charge totale des frais de transport.

-> En matière d'organisation du travail :

la semaine de 32h, le maintien des titulaires de quartier, la limitation des tournées le samedi, le droit au week-end, l'abandon pur et simple des îlots mixte et coupures méridiennes imposées.

Rejoignez la CGT

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Tél _____ Mail _____

Service _____ Lieu de travail _____